
ICANN77 | Forum de politiques – Propositions de gouvernance de l'IANA/PTI
Mercredi 14 juin 2023 – 10h45 à 12h15 DCA

CLAUDIA RUIZ :

Veuillez lancer l'enregistrement. L'enregistrement est lancé.

Bonjour, bienvenue à la réunion sur les propositions PTI/ICANN sur la gouvernance. Je m'appelle Claudia Ruiz et avec Kimberly Carlson et Bart Boswinkel, nous sommes responsables de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle suit les normes de comportement attendu par l'ICANN.

Au cours de cette séance, les questions ou commentaires soumis sur le chat ne seront lus à haute voix que s'ils sont soumis dans le format tel qu'inscrit sur le chat. Je lirai les commentaires ou les questions à haute voix pendant le temps fixé par le président ou le modérateur de cette séance.

L'interprétation de cette séance inclut l'espagnol, le français et l'arabe. Veuillez cliquer sur l'icône d'interprétation sur Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous allez écouter la séance.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main dans la salle Zoom et une fois que l'animateur de la séance vous aurait appelé par votre nom, veuillez activer votre micro et parler. Avant de parler, assurez-vous d'avoir sélectionné la langue dans laquelle vous allez

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

parler dans le menu d'interprétation. Veuillez indiquer votre nom pour l'enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si vous parlez une autre langue que l'anglais. Lorsque vous parlerez, veiller à mettre en sourdine tous les autres appareils ou notifications. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise de vos propos.

Cette séance comprend une transcription automatique en temps réel. Veuillez noter que cette transcription n'est pas officielle et ne fait pas autorité. Pour visualiser la transcription en temps réel, cliquez sur le bouton Closed Captions dans la barre d'outils de Zoom.

Pour garantir la transparence dans la participation au modèle multipartite de l'ICANN, nous vous demandons de bien vouloir rejoindre la réunion Zoom en utilisant votre nom complet, c'est-à-dire un prénom et un nom de famille ou un nom de famille. Il se pourrait que vous soyez expulsé de la réunion si vous n'utilisez pas votre nom complet. Merci.

Sur ce, je cède à la parole à Becky Nash.

BECKY NASH :

Merci beaucoup.

Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Je m'appelle Becky Nash et nous sommes ici pour vous présenter les propositions PTI/ICANN sur la gouvernance. Je vais maintenant céder la parole à James Gannon. Merci.

JAMES GANNON :

Merci Becky. Je suis président du conseil PTI.

Tout d'abord, j'aimerais vous remercier et remercier la ccNSO et la GNSO de nous permettre d'organiser cette réunion aujourd'hui, de nous accueillir. C'est une partie importante du modèle de parties prenantes dans son ensemble, c'est important qu'on puisse apporter des changements de ce type. Et nous sommes ici pour parler d'une chose à la fois passionnante et ennuyeuse, c'est les deux à la fois : modifier les statuts constitutifs de PTI puisque PTI a été créé pendant la transition des fonctions de supervision de l'IANA. Il s'agit de changements opérationnels assez simples pour voir comment créer un budget pour PTI et l'aligner sur les cycles budgétaires de l'IANA et de l'ICANN.

Ce qu'on veut faire aujourd'hui, c'est de parler avec vous, la communauté et les clients de l'IANA aussi, pour comprendre et être sûrs qu'on fait bien les choses puisqu'on a appris au fil du temps et ce processus prend du temps, cela nous a pris deux ans pour nous rendre compte qu'on avait besoin de ces changements. Et on en est maintenant à un moment où on est assez ouverts par rapport à ces changements, mais on veut la confirmation de la part de la communauté pour être sûrs que ce processus va bien fonctionner. Et bien entendu, sur le fond, on a besoin de toute façon du soutien de la communauté pour apporter ces changements.

C'est l'idée de cette organisation. On a besoin de votre feu vert, on a besoin d'interactions avec vous. Et m'accompagne Kim Davies qui est à la tête de cet organisme, Sam m'accompagne aussi et ils connaissent bien tous les processus et tous les aspects de ce processus. Bien

entendu, nous aurons à la fin de cette présentation une séance de questions et réponses parce que c'est important pour nous de répondre à vos questions.

Sur ce, que je cède la parole à Becky.

BECKY NASH :

Merci beaucoup. Planification ICANN Org et trésorière PTI.

Vous voyez ici l'ordre du jour. Nous présenterons d'abord quelques informations liminaires et une introduction par rapport aux propositions qu'on vous présente aujourd'hui. Ensuite, on va vous présenter les propositions dans le détail et enfin, on va vous présenter les principaux jalons et le calendrier. En fin de séance, il y aura les questions et réponses pour la fin. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Quelques informations liminaires d'abord. On veut vous offrir un aperçu des statuts constitutifs, aussi bien de l'ICANN et de ses affiliés, PTI, par rapport au processus de planification. Pour l'ICANN en général, nous avons un plan stratégique sur cinq ans avec une mise à jour annuelle le temps venu. Et pour PTI, affiliés de l'ICANN, nous avons un plan stratégique qui est développé et mis en place tous les quatre ans, là encore avec une mise à jour annuelle.

Ensuite, on a les statuts constitutifs concernant le plan opérationnel et budgétaire de l'ICANN avec un plan opérationnel de cinq ans en général. Ensuite, on a un budget de l'ICANN sur un an et on a deux budgets distincts et séparés. L'un, c'est le budget IANA avec un plan annuel et ensuite on a le budget PTI.

Pour améliorer et renforcer la transparence et la responsabilité du processus de planification lui-même et afin de garantir que la communauté a l'occasion de s'engager, nous proposons différentes recommandations qui suivent actuellement un processus de modification des statuts constitutifs et qui sont soumises à consultation publique. On va passer à la diapo suivante, s'il vous plaît, maintenant que je vous ai donné ces informations liminaires.

Les recommandations qui sont proposées impliquent un amendement des statuts constitutifs et une amélioration des processus par rapport non seulement aux statuts constitutifs PTI comme du processus de planification IANA/ICANN.

En résumé, ces propositions suggèrent que le PTI passe d'un processus de planification de quatre ans à un processus de planification de cinq ans, ce qui permettrait de l'aligner sur le plan stratégique sur cinq ans de l'ICANN. Nous proposons également de modifier le délai pour présenter le projet initial de plan opérationnel et budget du PTI qui est soumis au conseil du PTI et actuellement conformément aux statuts constitutifs, il faut le présenter 9 mois avant le début de l'exercice fiscal, ce qui permet une fenêtre de 90 jours. L'objectif ici est d'aligner cela sur le processus de planification générale de l'ICANN étant donné que ces plans sont étroitement liés et de permettre le bon fonctionnement de l'ICANN en général.

Enfin, la dernière proposition est liée à un plan opérationnel et budget distinct pour l'IANA et le budget IANA tel que défini par les statuts constitutifs représentent les dépenses PTI plus les dépenses financées par l'ICANN. Et nous suggérons que cela soit intégré dans un processus

et dans le document de processus de planification de l'ICANN, ce qui donne lieu à un amendement des statuts constitutifs proposé afin qu'ils soient conformes aux principes de la communauté qui sous-tendent la transition du rôle de supervision des fonctions IANA.

Je vais maintenant vous présenter les propositions et vous parler des changements dans ce processus. Diapo suivante.

La première recommandation consiste à aligner le plan stratégique PTI et les exigences des statuts constitutifs liées à cela dans les conditions des statuts constitutifs pour qu'il y ait un processus de planification de cinq ans, ce qui implique un amendement aux statuts constitutifs. Et comme vous le voyez en haut de l'écran, ceci est lié spécifiquement l'article 9 section 9.3a des statuts constitutifs du PTI.

La recommandation d'aligner le plan stratégique du PTI au plan stratégique de l'ICANN permettra d'améliorer à la fois la responsabilité et la transparence entre ces deux plans parce que le PTI et l'IANA sont également inclus dans le plan stratégique de l'ICANN.

La recommandation suggère de retirer également une clause liée à une mise à jour annuelle du plan stratégique PTI. La suggestion ici consiste à aligner cette mise à jour annuelle et ce processus au processus qui est suivi par l'ICANN qui veut que chaque année nous évaluions les besoins de réviser, modifier ou mettre à jour le plan stratégique en utilisant nos perspectives et le processus pertinent à ce niveau-là. C'est un processus dans lequel nous appliquons la communauté également. Cet amendement des statuts constitutifs numéro 1 est lié au processus de planification.

J'en viens maintenant à la deuxième proposition d'amendement des statuts constitutifs. L'idée ici, c'est d'aligner le plan opérationnel et budget PTI et ses conditions liées aux statuts constitutifs au plan opérationnel et budget de l'IANA et de l'ICANN, ce qui permet d'aligner les délais pour le développement du plan opérationnel et budget PTI pour publication et soumission pour commentaires publics sur les mêmes délais que ceux de l'ICANN et de l'IANA. Ce qui veut dire que si cette recommandation voit le jour, le plan opérationnel et budget pour le PTI, IANA et l'ICANN seront tous au même moment plutôt que d'avoir d'abord un cycle pour le PTI et un autre pour l'ICANN. Le processus général de planification opérationnelle et budget prendra environ 12 mois plus tôt que les 15 mois actuels.

J'en viens maintenant à la troisième proposition dans le cadre de ce projet. Il s'agit d'un changement de processus lié au plan opérationnel et budget de l'IANA. Le plan opérationnel et budget de l'IANA fait partie des statuts constitutifs de l'ICANN. Il s'agit d'un document de plan séparé qui représente à la fois les éléments du budget PTI plus certaines dépenses financées par l'ICANN. Ceci est consacré dans les statuts constitutifs de l'ICANN et nous recommandons d'intégrer ce processus pour que le plan opérationnel et budget de l'IANA fasse partie de celui de l'ICANN.

J'insiste sur le fait que ce n'est pas lié à la nature distincte et séparée du plan opérationnel et budget du PTI, qui est différent. Le plan opérationnel et budget de l'IANA est sujet à un processus différent de la communauté habilitée.

Cette recommandation n'implique pas de changement des statuts constitutifs pour le PTI ni pour l'ICANN et il est simplement lié à une recommandation qui vise à modifier le processus et le délai pour le développement du plan opérationnel et budget pour l'IANA, ce qui veut dire que le plan opérationnel et budget de l'IANA sera publié pour commentaires publics séparément mais en même temps que le plan opérationnel et budget général de l'ICANN. Et j'insiste sur le fait que ce processus, d'une manière générale, maintient tous les principes clés de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA.

Je vais maintenant passer aux impacts de ces changements. Le plan stratégique de PTI serait aligné sur les délais du plan stratégique de l'ICANN, c'est-à-dire que le prochain cycle d'élaboration d'un plan stratégique pour PTI serait pour une période de cinq ans entre l'exercice fiscal 2026 et l'exercice fiscal 2030 alignée sur le cycle quinquennal de l'ICANN.

En vertu des modifications aux statuts constitutifs, le plan stratégique actuel de PTI qui dure entre l'exercice fiscal 2021 et 2024 sera rallongé d'un an pour pouvoir nous permettre d'arriver jusqu'au cycle suivant, donc on y inclut l'exercice fiscal 2025. L'étape suivante sera l'intégration du plan opérationnel et du processus de budget.

Suite à la décision, le processus de planification pour l'exercice fiscal 2025 se fera en parallèle avec le processus de planification de l'ICANN, duquel débouchent le plan opérationnel préliminaire et le projet de budget qui doivent être publiés en décembre 2023. L'idée est de simplifier le processus et de synchroniser les délais de consultation publique avec la communauté pour améliorer l'implication de la

communauté, la transparence et la responsabilité. Voilà pourquoi tous les projets de plans seront publiés pour consultation publique en même temps.

Je vais vous montrer maintenant rapidement comment fonctionne la procédure de consultation publique. Les propositions de modification de statuts constitutifs PTI font l'objet d'une consultation publique qui a commencé le 16 mai et qui durera jusqu'au 5 juillet 2023, date à laquelle vous ne pourrez plus envoyer de contributions. Nous avons une consultation publique qui est plus longue que d'habitude pour avoir l'occasion de discuter avec la communauté ici à l'ICANN77.

Nous avons également tenu un séminaire en ligne séparé qui est disponible sur la page des consultations publiques, nous l'avons enregistré. À la fin de ce processus, nous publierons le 15 août un rapport de synthèse, un récapitulatif.

Je vais maintenant céder la parole à Sam Eisner.

SAMANTHAN EISNER :

Merci. Je suis secrétaire du conseil de PTI et c'est la première fois qu'on a eu une modification des statuts constitutifs de PTI. Donc, on voulait expliquer à la communauté et nous mettre d'accord nous-mêmes sur le processus.

Nous rappelons que PTI est une filiale de l'ICANN et l'ICANN est le seul membre de PTI, donc on a des interactions entre les deux entités pour être sûr que les décisions prises soient appropriées, qu'elles

fassent l'objet d'une consultation publique et qu'on ait les bonnes relations entre les deux entités.

Vous verrez qu'il y a ici sur cette diapo une certaine quantité d'étapes énumérées. Le processus de modification des statuts constitutifs est engagé par le conseil de PTI à travers une résolution. On passe en ce moment par une procédure de consultation publique de l'ICANN. Et étant donné qu'il s'agit de la première fois qu'on modifie ces statuts constitutifs qui prennent un processus de planification profond, nous avons organisé un séminaire Web en ligne pour échanger avec la communauté et pour connaître leur avis. Et bien sûr, nous nous occupons ici aujourd'hui d'échanger avec la communauté.

Comme Becky le disait, nous allons publier un rapport récapitulatif des commentaires reçus le 15 août. Une fois que ce récapitulatif aura été complet, du côté du personnel, nous allons travailler avec le conseil de PTI pour être sûr d'avoir une visibilité de tous les commentaires. S'il y avait des commentaires qui demandaient des modifications aux statuts qui ont été proposés, le conseil des PTI devrait considérer les modifications des statuts ensemble avec les commentaires reçus.

Et une fois que les modifications auront été adoptées, ce qui est bien sûr l'idéal – nous espérons qu'il n'y aura pas trop de controverses à propos de ces changements de statuts constitutifs –, nous aurons une autre étape qui n'est pas lorsqu'on modifie les statuts de l'ICANN. Ici, PTI va devoir soumettre ces modifications au Conseil d'Administration de l'ICANN. Le Conseil d'Administration de l'ICANN comme seul membre de PTI considérera les modifications à ces statuts constitutifs et évaluera les commentaires publics reçus pour être sûr qu'il y aura

l'appui de la communauté pour ces modifications. Et si le Conseil de l'ICANN l'adopte, on pourra procéder.

Un calendrier optimiste serait de pouvoir conclure cela d'ici septembre 2023. Le mieux, c'est que le fait d'avoir établi tous ces délais nous permettra de savoir comment continuer à travailler à l'avenir et comment nous y prendre lorsque nous voudrions modifier les statuts constitutifs à nouveau à l'avenir. Ceci nous a beaucoup aidés.

Du côté de l'ICANN, on a vu qu'il s'agit d'une modification des statuts constitutifs qui ne requiert pas la considération de la communauté habilitée de l'ICANN. Or, il existe certaines parties des statuts de PTI qui requièrent la considération de la communauté habilitée, mais ce n'est pas le cas dans les amendements que nous avons proposés. À l'avenir, il y a d'autres parties qui pourraient changer et vous allez voir le processus d'intervention de la communauté habilitée qui va devoir être engagé, mais ce n'est pas le cas maintenant. Merci.

BECKY NASH :

Merci Sam.

Nous allons passer à la diapo suivante et comme vous le voyez, nous en sommes déjà à la partie des questions et réponses. Si vous avez des commentaires à faire, nous sommes là pour vous écouter, pour répondre à vos questions si vous en avez.

JAMES GANNON :

Avant de passer aux questions et réponses, je suis là en tant que président de PTI, mais j'étais très impliqué à la transition et à la

conception de beaucoup de ces travaux. Je pense qu'il est important que vous sachiez tous que ce processus a été très motivé par les membres indépendants du Conseil. [inaudible], moi-même et beaucoup de parties prenantes à l'époque de la transition se sont impliqués pour s'assurer que tout soit bien équilibré. Nous avons travaillé avec le conseil de l'ICANN, avec Matt et Avri qui sont ici dans la salle ; il y a eu beaucoup d'échanges. L'idée était toujours d'avoir les contrôles mis en place, que tout ce qui avait été promis dans la transition se concrétise. Du point de vue de la transition, je vois qu'il y a beaucoup de personnes qui ont beaucoup de considération en général de tous ces aspects. Merci.

BECKY NASH :

Danko.

DANKO JEVTOMIC

Merci. Je suis vice-président du conseil, mais également président du comité des finances du Conseil d'Administration.

Dans le processus ordinaire d'approbation des plans et des budgets qui sont présentés au Conseil d'Administration de l'ICANN, nous présentons et nous préparons nos décisions au sein du comité des finances de l'ICANN et nous approuvons le budget de PTI, de l'IANA et les budgets intermédiaires. C'est un processus qui s'ensuit d'année en année. On essaie de chercher pourquoi ces cycles ne sont pas alignés et il paraît que c'est une conséquence de la manière dont la transition s'est faite. Vous étiez là d'ailleurs, vous pouvez le dire aussi. Mais il n'y a pas de raison pour que ces cycles de planification ne soient pas alignés.

Au sein du comité des finances, nous en avons tout d’abord discuté du point de vue opérationnel de la planification financière et nous nous sommes dit qu’il serait avantageux de les aligner. On a compris que c’était surtout une question de gouvernance et qu’il était plus important que cela aille au-delà tout simplement de la gouvernance, mais que c’était la première fois qu’on allait passer par ce cycle qui était plus complexe avec la gouvernance de PTI et de l’ICANN et que tous ces processus devaient être alignés.

Du point de vue du Conseil de l’ICANN et de notre comité des finances, c’est vraiment le pas le plus logique et nous appuyons pleinement ce processus. Vous avez la proposition, je pense qu’elle est bonne. Nous nous attendons à voir quels sont les commentaires de la communauté et ces séances sont très importantes pour cela. Nous espérons également que le conseil de PTI puisse conclure son processus. Et le Conseil d’Administration de l’ICANN va également s’occuper de ce qui relève de son autorité.

JAMES GANNON :

Merci pour ce commentaire.

On a beaucoup de mains levées sur Zoom. Brett, à vous tout d’abord.

BRETT CARR :

Bonjour à tous, je suis au Royaume-Uni et j’ai quelques questions.

Il semblerait qu’entre PTI et l’ICANN, on a dû passer par des petits problèmes au début et je voulais savoir pourquoi les deux plans n’étaient pas alignés, si c’était fait exprès avant.

Et pour ce qui est de la troisième proposition, l'intégration dans le plan opérationnel de l'IANA et de l'ICANN facilite-t-elle ou complique-t-elle l'identification de chacun des plans pour la communauté à l'avenir ?

JAMES GANNON :

Désolé, je sais, on m'a déjà dit que je parle trop rapidement. Mes excuses pour les interprètes. J'essaierai de vous répondre.

Il y a eu beaucoup de recherche. On a vu quelle était la genèse de ce manque de correspondance entre les deux. Je vais essayer de l'expliquer en deux parties.

Le manque d'alignement dans les plans stratégiques de quatre ans et de cinq ans n'était pas une décision intentionnelle. C'était une décision qui a été prise, c'est tout, et on le voit dans les archives du groupe de travail. C'était un numéro qui a été fixé, ce n'était pas une décision consciente pour une raison.

Quant au cycle, on a plus de preuves par rapport aux décisions historiques et le principal qui a précipité le début de ce cycle avant le cycle de l'ICANN correspond au budget intérimaire dont nous parlait Danko, la possibilité pour la communauté de parler de ce budget. Donc, on avait ce concept de devoir le faire avant le budget de l'ICANN et cela n'a pas changé, je signale. Mais les neuf mois ne correspondaient pas non plus à une planification historique que l'on ait pu trouver ou un exercice analytique. Encore une fois, c'était choisi comme un numéro mais aléatoire qui pouvait fonctionner. Et ces cycles de budgétisation sont préservés, on maintient les sauvegardes et les contrôles que nous

avons conçus, mais on les rapproche pour qu'il soit plus facile pour la communauté d'interagir avec ces cycles budgétaires.

On a vu qu'en raison du manque de synchronicité entre les deux, on voit beaucoup de déconnexion par rapport à ce que cela veut dire pour la PTI-ICANN et ICANN-PTI. L'idée est que ce soit plus accessible pour la communauté, plus facile d'interagir avec ces budgets et plus simple à confondre dans le contexte. Ils sont très séparés et très différents dans un sens mais également très connectés. Du point de vue opérationnel pour le Conseil, l'équipe et la communauté, nous essayons de simplifier et de mieux les connecter, c'est l'objectif.

Et la deuxième question, Brett, portait sur le budget de l'IANA, donc je vais demander à Becky d'y répondre.

BECKY NASH :

Merci et merci pour cette question. Elle est en lien avec le plan opérationnel et budget de l'IANA.

Les statuts constitutifs prévoient qu'il y ait un plan séparé et distinct pour le plan opérationnel et budget de l'IANA. Encore une fois, l'IANA, suivant les définitions des statuts constitutifs de l'ICANN, est formé par le budget pour PTI et les déboursements financés par l'ICANN correspondants aux fonctions IANA.

Ce document restera séparé et l'intégration correspond surtout à la facilité de délai de synchronicité du processus d'élaboration pour nous permettre d'être sûr de concevoir un plan opérationnel et le budget

général en même temps que nous élaborons le plan opérationnel et budget total pour l'ICANN.

Spécifiquement, votre question était si cela simplifie ou complique la situation et s'il devrait y avoir une exigence de changement ou une séparation. Toutes les propositions qui ont été présentées aujourd'hui maintiennent la nature distincte et séparée de PTI, de l'IANA et de l'ICANN, sachant que le budget de l'IANA est également assujetti au processus de la communauté habilitée. C'est un processus séparé de l'élaboration du plan opérationnel et budget du général de l'ICANN et de la communauté.

J'espère avoir répondu à la question.

BRETT CARR :

Pour rebondir, Becky, merci, mais dans une diapo que vous avez montrée, il y avait une ligne bleue au milieu avec les recommandations. Sur l'une, vous disiez « recommandation d'intégrer le plan opérationnel et budget de l'IANA au plan opérationnel et budget de l'ICANN ». Si on le lit de manière isolée, on dirait que vous êtes en train de présenter un seul document au lieu de faire coïncider les délais des deux. Je ne vois pas exactement comment vous avez prévu cela.

BECKY NASH :

Merci de votre commentaire.

Effectivement, il s'agit d'intégrer le processus en termes de délais, mais pas la publication ni la contribution vis-à-vis du plan opérationnel et budget. Ce sera très différent parce que ce sera également sujet à la

rédaction, commentaires publics et adoption par le Conseil d'Administration et sujet à ce qu'en pense la communauté habilitée. Merci de votre contribution.

Et nous avons un commentaire de Xavier.

XAVIER CALVEZ :

Je suis membre PTI et directeur financier de l'ICANN.

Par rapport au commentaire qui vient d'être fait, on pourrait comprendre que c'est tout le document qui va être intégré. Donc, on va modifier ce texte. Merci de nous l'avoir signalé. Ceci peut créer une certaine confusion, effectivement. Et j'ai eu la même réaction quand j'ai lu ce texte même si je l'avais déjà lu avant.

J'aimerais revenir sur ce qu'a expliqué James par rapport à la publication neuf mois avant pour le PTI. Lorsque ceci a été conçu, le processus de l'ICANN avait des délais différents et les plans de l'ICANN étaient publiés quelques semaines avant le début de l'exercice fiscal auquel ils s'appliquaient.

Étant donné que ces plans sont maintenant élaborés quelques mois avant le début de l'exercice fiscal auquel ils s'appliquent, c'est-à-dire près de sept mois avant – et en fait, ceci s'apparente beaucoup aux neuf mois préalables à la publication du plan PTI – en fait, fixer ce plan PTI à neuf mois lorsque ceci a été fait, cela permettait justement d'avoir suffisamment de temps entre la publication de ces plans et le début de l'année fiscale, comme le disait James, sachant que les plans de l'ICANN arrivaient ensuite. Maintenant que les plans de l'ICANN sont publiés

avant, c'est-à-dire sept mois, en fait, on se rapproche de ceux de PTI, neuf mois, mais ceci porte à confusion dans l'esprit de la communauté parce qu'il y a sept mois d'un côté et neuf mois de l'autre.

L'idée ici est de retirer cette confusion et de faire en sorte que ces délais soient plus synchronisés parce qu'en fait, il y a un lien entre les deux. Ceci devrait permettre de faire plus facilement des commentaires sur les deux. Ceci permettrait une meilleure lecture, ceci supprimerait la confusion et cela augmenterait la transparence.

JAMES GANNON :

Je suis expert en processus de transition. Brett parlait de séparation par rapport aux principaux processus, le SCWG et l'IANA, les pouvoirs et les deux processus distincts qui ont été créés pendant la transition, là, il y a des préoccupations, mais le processus n'a pas changé du tout depuis le début.

Irina.

IRINA DANELIA :

Je suis membre du conseil de la ccNSO et également vice-présidente du comité de planification stratégique de la ccNSO chargé de réviser et de faire des commentaires sur le plan opérationnel et budget PTI-ICANN.

Tout d'abord, merci beaucoup à l'équipe l'IANA et de l'effort qui a été fait pour faire en sorte que ce processus fonctionne bien, se déroule bien et qu'il réponde aux plus hautes normes par rapport aux amendements proposés.

Ensuite, lorsque ces amendements aux statuts constitutifs entreront en vigueur, nous recevrons non plus deux documents révisés, à savoir le plan stratégique de l'ICANN et le plan stratégique annuel de l'ICANN, mais quatre et j'espère que cette intégration et synchronisation du processus permettront à l'équipe de planification de soumettre ce plan une ou deux semaines avant pour permettre une analyse plus approfondie avant les vacances d'été.

J'ai une question par rapport aux amendements proposés à la section 9.2 des statuts constitutifs qui stipule « performance PTI qui sera mesurée chaque trimestre sur la base du budget annuel ». Ce que je crois comprendre, c'est qu'il s'agit du rapport financier et non pas du rapport mensuel du PTI, qui sont actuellement fait tous les mois auprès de la communauté. Est-ce que ma lecture est bonne ?

JAMES GANNON : Oui, je peux vous confirmer que c'est le cas. Il n'y aura pas d'impact sur le rapport CSC ni rien de ce genre.

IRINA DANELIA : Très bien, merci.

JAMES GANNON : Je vois que Stephen souhaite intervenir.

STEPHEN DEERHAKE : Je suis également membre du conseil de la ccNSO. J'ai une question qui s'adresse à Sam. Il y a deux questions en fait.

Si j'ai bien compris ce que vous avez dit, vous avez dit qu'il n'y avait pas de rôle pour la communauté habilitée dans ce processus. C'est bien cela ?

SAM EISNER :

Oui, effectivement. Les statuts constitutifs PTI spécifient des parties spécifiques. S'il y a un changement, ceci doit passer par un processus de la communauté habilitée après le vote. Toutes les autres portions des statuts constitutifs du PTI, lorsqu'elles sont amendées, doivent tomber dans ces catégories spécifiques. Cela n'implique pas de processus de communauté habilitée.

STEPHEN DEERHAKE :

Deuxième question. À la fin de ce processus, finalement la situation est que le Conseil d'Administration de l'ICANN donne son feu vert. Est-ce qu'il y a un moyen par lequel le GAC peut contrarier soit les délais ou le processus de prise de décision, par exemple un avis du GAC au Conseil d'Administration ? Merci.

SAM EISNER :

Le GAC a toujours l'opportunité de peser sur les questions de politique publique. Si le GAC décide de présenter un avis du GAC, alors le Conseil d'Administration a pour obligation de le prendre en considération dans le cadre des processus définis et stipulés dans les statuts constitutifs de l'ICANN. Mais il est important de dire aussi que tout membre de la communauté par l'intermédiaire de ses commentaires publics, s'il soulève quelque chose d'important, on le signalera au conseil du PTI et,

le cas échéant, à l'ICANN. On attend les contributions de la communauté et si le processus doit ralentir ou doit être modifié, et ce en conséquence des commentaires publics, nous le prendrons en considération.

JONATHAN ROBINSON : Je suis ancien coprésident du CWG.

Je crois que Brett a posé une partie de la question que je voulais poser. Vous avez fait un très bon travail pour articuler tout cela. La seule chose qui reste, d'après moi, c'est que vous avez dit que c'est conforme aux principes de la transition – vous l'avez dit à plusieurs reprises –, mais je ne suis pas sûr que vous ayez expliqué de quelle manière. Peut-être qu'il serait bon maintenant, dans le cadre du processus, de dire clairement pourquoi vous pensez que c'est le cas ; ceci pourrait aider les gens s'ils ont plus de détails.

JAMES GANNON : Merci. Oui, vous avez raison. De notre point de vue, étant donné que nous avons proposé ces changements et nous avons travaillé sur le processus interne du PTI, un document d'orientation a été élaboré sur la base du rapport final du SCWG et cela a toujours été notre référence. Mais vous avez raison, dans nos documents, on n'explique pas vraiment comment on en est arrivé à cela. Il faudrait l'expliquer.

Enfin, dernier intervenant, Jordan.

JORDAN CARTER :

Je suis du .au et je suis aussi expert des transitions. En fait, Jonathan a fait un commentaire qui recoupe un petit peu le mien.

L'un des principes de la transition, c'était de maintenir le PTI et l'IANA loin de l'ICANN ou séparés. Autre principe : que les fonctions IANA soient la fonction opérationnelle la plus importante de l'ICANN, donc qu'ils devraient pouvoir mobiliser en premier les ressources sachant qu'ils dépendent à 100 % de la confiance de la communauté. Et l'un des moyens d'y parvenir, c'est que le PTI fixe le budget d'abord et ensuite que l'ICANN l'accepterait comme décision définitive pour le niveau de ressources nécessaires ; en d'autres termes, que ces ressources ne soient pas limitées vis-à-vis d'autres priorités ultérieures qui pourraient arriver.

Ce qui m'amène au processus de décision autour de cela, qui décide du budget, etc. Je me tourne à nouveau vers vous, James. Si cela est maintenu, il faudrait alors faire de votre mieux pour simplifier le processus, réduire la charge sur les épaules de la communauté. Tout cela, ce sont de bonnes choses. Mais il y a tous ces principes sous-jacents que j'aimerais souligner ici, il y a 10 ans à peu près qui sont absolument fondamentaux et qui font partie du rôle de l'ICANN pour maintenir le système de telle sorte qu'il puisse fonctionner pour tous.

JAMES GANNON :

Très bien, je vais répondre et si Becky et Xavier veulent compléter, ils sont les bienvenus.

En fait, vous vous exprimez mieux au public que moi parce que c'est exactement ce que je voulais dire. Nous n'avons même pas encore

intégré ce processus totalement. On en est encore à une période où le budget PTI entre d'abord. On passe de neuf mois à 90 jours ; c'est sur la table et c'est une priorité. Et en réponse à Jonathan aussi, on maintient les principes qui prévalaient lors de la transition, mais on modifie simplement les délais. On ne modifie absolument pas le processus qui avait été créé. Il s'agit de reconnaître qu'au fil du temps, nous avons gagné de l'expérience et on sait à quoi ressemble un délai de planification opérationnelle raisonnable. Et si la proposition ici consiste à intégrer tout ce processus, je ne soutiendrai pas cela. Vous savez ce qu'on a fait pendant la transition et ce ne serait pas acceptable à mes yeux. Merci Xavier.

SAM EISNER :

Merci James.

Je voulais confirmer qu'il y a une nuance en réalité dans ce que nous disons et dans les modifications des statuts constitutifs. La planification de PTI est fixée pour un délai préalable de 90 jours, mais c'est le minimum. On ne va pas attendre jusqu'aux 90 jours pour publier cela. La nuance est qu'au moment de comparer la rédaction par ce moment de rédiger ces modifications de statuts constitutifs, nous avons consulté ce que disaient les statuts constitutifs de l'ICANN et de différentes manières, on a repris ce même texte par rapport au début de l'exercice fiscal, par exemple. Mais le délai fixé pour l'ICANN est de 45 jours et dans le cas des dispositions de PTI, nous avons spécifiquement 90 jours parce que nous voulions spécifiquement signaler que PTI vient avant. C'est subtil mais c'est là quand même et c'est une observation des principes de la transition qui est importante.

XAVIER CALVEZ :

Merci.

Ce que disait Jonathan est important parce que cette déclaration que les principes ne changent pas est utile pour définir quels sont ces principes et c'est ce que nous a aidés à faire Jordan. Dans son premier commentaire à propos de la séparation, tous ceux qui sont impliqués peuvent confirmer qu'il y a eu une implication dans les discussions par rapport à la conception pour pouvoir arriver là où nous en sommes aujourd'hui. On a parlé de cela comme un principe fondamental et on voulait tous absolument veiller à ce qu'il soit respecté.

Vous parlez de clarté, de financement des fonctions IANA, Jordan, et vous avez dit que cette nécessité, ce besoin, a été soutenue par la différence au niveau des délais et Sam ajoutait que les minimums font partie des statuts constitutifs de cette manière où la PTI et l'IANA viennent avant l'ICANN.

Je voudrais avancer un autre concept. Dans la pratique, maintenant que nous avons pu déjà expérimenter ces processus, le fait que les deux plans soient présentés en même temps permet au public de voir que les exigences de financement préalables sont déjà incluses dans les plans de l'ICANN. Ceci démontre immédiatement à tout un chacun qu'effectivement l'ICANN va financer les fonctions IANA et cela aide aussi.

Merci pour les commentaires en tout cas. Encore une fois, c'est extrêmement important pour tous de comprendre que tout ce que nous

faisons respecter ces principes de séparation et de transparence de l'opération du financement et des fonctions IANA.

KIM DAVIES :

Je n'ai pas pu prendre la parole jusqu'à présent, mais je me suis dit que je pourrais bien ajouter un commentaire.

Cela respecte largement la séparation et les principes. Et nous maintenons cette distinction de PTI du processus de planification et d'élaboration du budget de l'ICANN. Dans certains des commentaires, on a entendu quelque chose qui était évoqué et c'est ce qui a motivé ce travail, soit le fait que dans les premières années de travail, notre expérience était qu'il était très inaccessible pour la communauté de pouvoir comprendre ce processus de planification et d'élaboration du budget annuel. Ceci n'empêche pas la transparence ni la participation des personnes de la communauté, mais elles ne comprennent pas toujours les nuances et les différences entre toutes les formulations que nous sommes censés respecter et cela complique la situation.

À travers ces modifications, nous adhérons plus largement à ces principes, mais cela devrait également permettre de faire augmenter la participation de la communauté qui est fatiguée et de sensibiliser à propos des questions techniques qui apparaissent d'année en année. Nous pourrions maintenant nous concentrer sur les échanges d'importance mais simplifiés. C'est ce qui motive la plupart des propositions que nous avons présentées aujourd'hui.

XAVIER CALVEZ :

Peut-être que Kim aurait dû expliquer avant. C'était le but fondamental de ces changements, de simplifier le processus pour le public et pour la communauté afin de leur permettre de mieux comprendre. C'est compliqué en soi-même, donc on essayait de simplifier le processus et on croyait qu'il était utile d'avoir cette clarté et cette simplification qui, nous l'espérons, pourra être avantageuse.

Pour revenir sur ce que disait Irina, plutôt une partie de cette simplification et ce qui l'illustre est le fait qu'il va maintenant y avoir quatre documents au lieu de deux. Avant, on avait deux documents et après, deux autres documents qui étaient également en lien avec les deux premiers. Nous espérons que cette situation sera maintenant plus claire, que deux et deux ne va pas faire quatre mais trois, et que ce n'est pas comme cela qu'on travaille à l'ICANN.

JAMES GANNON :

Merci.

EBERHARD LISSE :

J'ai également fait partie du groupe de travail intercommunautaire sur la transparence, le CCWG.

Mais si on voulait simplifier, j'aurais proposé que vous le fassiez plus simple à comprendre. Je ne l'ai pas lu auparavant. À vrai dire, je trouve qu'il est extrêmement difficile de suivre et moi, je suis quelqu'un qui connaît la question.

JAMES GANNON : D'accord, c'est bien noté. Nous allons essayer de le reformuler.

ELAINE PRUIS : Merci. Je suis Elaine Pruis et j'ai quelques questions à vous poser.

Tout d'abord, à propos de la suppression de la mise à jour annuelle mandatée à la PTI, est-ce que cela supprime cette obligation pour le plan d'année en année si vous allez maintenant avoir un plan quinquennal ? Et vous avez identifié des avantages par rapport à ces modifications aux statuts constitutifs. Est-ce qu'il y a des risques ou avez-vous identifié d'autres risques ? Si oui, pourriez-vous nous dire lesquels ?

JAMES GANNON : Becky.

BECKY NASH : Merci.

Nous suggérons d'aligner les statuts constitutifs de PTI sur les statuts constitutifs de l'ICANN. Il existe un processus annuel pour évaluer s'il est nécessaire ou pas de suggérer que le Conseil d'Administration propose un amendement aux statuts constitutifs. Nous avons un plan stratégique quinquennal qui a été adopté pour donner le contexte et chaque année, nous évaluons à travers nos processus s'il y a des modifications considérables à apporter à travers ce scan environnemental qu'on appelle le processus d'identification des

tendances et on considère s'il y aurait ou pas des impacts de ce type de modification sur le plan stratégique de l'ICANN.

Nous avons suivi cet exercice pour tout l'ICANN et nous proposons de le faire également au niveau de PTI pour être sûr que s'il y a quelque chose qui requiert notre attention, cela puisse résulter un changement de plan stratégique et qu'à ce moment-là, cela puisse être évalué et considéré.

JAMES GANNON :

Merci Becky. Et pour revenir à votre deuxième question effectivement, je vais vous répondre depuis mon point de vue.

Mon avis personnel est que ce type de changement génère une perception de la communauté que nous essayons de miner l'indépendance de PTI. C'est ce que nous essayons justement de démentir à travers ce type de séance. Le fait que Jonathan et Jordan posent ce type de question du point de vue de la communauté justifie le travail d'échanges avec la communauté. Ceci pourrait être considéré négatif si ce n'était pas bien compris. Il n'est pas pareil de m'avoir ici et les autres personnes de la transition pour vous l'expliquer.

Mais je prends note de ce que vous dites. La manière dont nous présentons cela n'est peut-être pas toujours compréhensible mais pour moi, c'est important de lutter contre cela. Il est important que vous compreniez et que nous simplifions. C'est pour cela que nous travaillons, et non pas pour miner la confiance de la communauté à l'indépendance de l'organisation PTI que nous avons créé pendant la transition.

Si les autres membres souhaitent répondre, allez-y s'il vous plaît.
Danko.

DANKO JEVTOVIC :

Ce n'est pas pour répondre directement à ce que vous avez dit, c'est plutôt un commentaire du point de vue de notre conseil.

La fonction IANA est la pierre fondamentale de l'Internet, de tout le système. Et du point de vue du Conseil d'Administration de l'ICANN, nous nous voyons comme les superviseurs des fonctions IANA et nous les contrôlons au nom de la communauté. Il est très important de signaler cela.

Pour nous, la séparation de PTI et de l'ICANN est l'un des principaux acquis de notre transition et nous sommes très engagés à essayer de maintenir cela dans les statuts comme dans la lettre. Cette discussion montre que c'est le cas et qu'il s'agit d'une bonne occasion pour que la communauté le comprenne, pour insister dessus et pour montrer notre engagement envers les principes de la transition. Merci.

JAMES GANNON :

Merci Danko. Je ne vois plus d'autres demandes de prise de parole. Oui, Avri.

AVRI DORIA :

Merci. Je suis membre du Conseil d'Administration.

Je voulais soutenir ce qu'a dit Danko. Lorsque nous passons cela en revue – et je suis sûre qu'il y a des personnes dans cette salle qui en sont

au courant –, j'ai beaucoup insisté à ce que l'on comprenne. Je voulais m'assurer que tout soit comme il le fallait, c'était fondamental. J'ai beaucoup insisté sur ce que nous avons demandé et nous avons beaucoup demandé à être sûr que tous les détails soient corrects. Donc, je suis très satisfaite de voir que ces remises en cause apparaissent ici aujourd'hui également, parce que cela permet de nous assurer que tout soit comme il le faut.

JAMES GANNON : D'autres interventions dans la salle ? Bart, est-ce qu'il y a des questions dans la fonction Q&A de Zoom ?

BART BOSWINKEL : Non.

JAMES GANNON : Dans ce cas-là, je remercie la GNSO et la ccNSO pour cette séance. Merci d'avoir participé, merci pour toutes vos questions. Becky, le mot de la fin ?

BECKY NASH : Merci. On souhaiterait demander à la communauté et spécifiquement à tous ceux qui se sont manifestés aujourd'hui d'envoyer des commentaires publics par rapport à cette proposition de modification des statuts constitutifs. J'ai ajouté un lien sur le chat, mais nous vous demandons de nous faire parvenir vos commentaires et vos contributions dans la consultation publique.

Sur ce, je remercie tous les membres de la communauté ainsi que tous les intervenants aujourd'hui. Merci

CLAUDIA RUIZ : Merci. La réunion est ajournée. Nous allons arrêter l'enregistrement.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]